

# MATERNELLE ET ECOLE

## Aide pour la saisie de préinscription en ligne - Rentrée 2024

*Lire attentivement cette notice pour remplir le bulletin de demande d'inscription*

### Les classes

<b>Maternelle :</b>	{ PS (petite section) - MS (moyenne section) - GS (grande section)
<b>Elémentaire :</b>	{ CP (cours préparatoire) CE1 (cours élémentaire 1 <sup>ère</sup> année) - CE2 (cours élémentaire 2 <sup>ème</sup> année) CM1 (cours moyen 1 <sup>ère</sup> année) - CM2 (cours moyen 2 <sup>ème</sup> année) ULIS ECOLE (du CP au CM2)

### Régimes scolaires

- **Demi-pensionnaire 5 repas** : l'élève déjeune du lundi au vendredi.
- **Demi-pensionnaire 4 repas** : l'élève ne déjeune pas le mercredi.
  - **ATTENTION** : les élèves de l'école n'ont pas cours le mercredi après-midi. Ils peuvent néanmoins déjeuner dans l'établissement le mercredi midi (DP 5 repas) ou rejoindre leur domicile sans avoir déjeuné dans l'établissement (DP 4 repas). S'ils participent aux activités du mercredi, ils seront DP5. Le service de ramassage scolaire fonctionne le mercredi à 12h30 (voir [les lignes](#) sur notre site).
  - Des ajustements de forfait peuvent être accordés dans des situations particulières (PAI - ULIS ...)
- **Externe** : L'élève ne déjeune pas dans l'établissement.
  - Les élèves externes ne peuvent pas rester dans l'établissement durant l'heure du repas.
  - Ils pourront cependant ponctuellement déjeuner au self après avoir alimenté leur carte de la valeur d'un repas. (Cf. règlement financier, Art. 4.2)
  - Des ajustements de forfait peuvent être accordés dans des situations particulières (pas cours le mercredi après-midi = DP4, PAI etc.)

### Culture religieuse ou Catéchèse

**Culture religieuse** : s'adresse aux jeunes auxquels est proposée une réflexion sur les questionnements humains et les réponses du christianisme et des religions du monde.

Le caractère propre de l'école catholique est de dispenser 1 heure par semaine de **culture religieuse** à tous les élèves, dans toutes les classes.

**Catéchèse** : s'adresse aux jeunes désireux de découvrir, d'approfondir et de vivre la foi chrétienne.

Pour les familles qui le souhaitent, la **catéchèse** est proposée à partir du CE1 : les horaires sont communiqués à la rentrée. Les sacrements de baptême et d'eucharistie peuvent être préparés dans le cadre de cette catéchèse.

## Objectif Bilingue Anglais

L'enseignement d'une langue étrangère à l'école est obligatoire à partir de la classe de CE1 et ce à hauteur de 90 minutes par semaine. Convaincus que cet enseignement permet de préparer l'élève à s'ouvrir au monde, en plus du travail réalisé de façon hebdomadaire par les enseignants de chaque classe, nous avons fait le choix de proposer une diversité des intervenants.

Un fonctionnement a été mis en place avec la collaboration de l'association « **Pop English** » et ses intervenants de langue maternelle anglaise. Les intervenants vont aider les élèves à s'approprier l'anglais au travers d'activités très variées :

- Apprentissage de comptines, de chants, d'histoires...
- Les élèves participent à des jeux pour découvrir le fonctionnement de cette nouvelle langue, une nouvelle culture et aussi pour développer leur compétence à communiquer.
- **Maternelle** : Tous les élèves de maternelle bénéficient de l'intervention de Pop English en demi-groupe dont le coût a été intégré à la contribution annuelle.
- **Primaire** : Différents ateliers sont proposés sur temps périscolaires ainsi que le mercredi avec le concours des intervenants de « Pop English ». Une étude est en cours pour développer ce projet durant la journée de classe et ce tout en respectant les instructions officielles.  
Ne bénéficiant pas d'aide financière de l'éducation nationale pour ce projet et cet enseignement spécifique, une participation financière supplémentaire sera demandée.
- **Cambridge** : A partir des classes de CM, en fonction du niveau de votre enfant et de la préparation lors d'ateliers spécifiques proposés par « Pop English » votre enfant pourra se présenter à l'examen du « *Cambridge : STARTERS ou MOVERS ou FLYERS* ».

Notre projet étant en plein développement, des nouveautés seront proposées à la rentrée de septembre 2023.

## Rajouter des pièces complémentaires à votre dossier

Pour rajouter des pièces à votre dossier une fois l'inscription complétée, vous pouvez :

- Envoyer vos documents par mail, à Madame Ilhem EL HAMMOUTI à l'adresse [ecole@scharles.net](mailto:ecole@scharles.net)

## Codes socio-professionnels (CSP)

*Merci de préciser clairement votre profession sur le bulletin*

10	Agriculteur exploitant	43	Profession intermédiaire. Santé - travail social	61	Ouvrier qualifié
21	Artisan	44	Clergé, religieux	66	Ouvrier non qualifié
22	Commerçant et assimilé	45	Prof. intermédiaire Administratif. Fonction publique	69	Ouvrier agricole
23	Chef entreprise de dix salariés ou plus	46	Prof intermédiaire. Administration-commerce	71	Retraite agriculteur exploitant
31	Profession libérale	47	Technicien	72	Retraite artisan, commerçant, chef d'entreprise
33	Cadre de la fonction publique	48	Contremaitre, agent de maîtrise	73	Retraite cadre, profession intermédiaire
34	Professeur et assimilé	52	Employé civil - agent service fonction publique	76	Retraite employé et ouvrier
35	Profession information, arts, spectacle	53	Policier et militaire	81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
37	Cadre administratif et commercial d'entreprise	54	Employé administratif d'entreprise	82	Personne sans activité professionnelle
8	Ingénieur - cadre technicien d'entreprise	55	Employé de commerce	99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)
42	Instituteur et assimilé	56	Personne service direct aux particuliers		